Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-200072452-20251215-CC_2025_236-DE

Délibération n° 2025.236

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 15 décembre 2025 à 20 h

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi Quinze Décembre Deux Mil Vingt-Cinq** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de M. Patrick MANCEAU, Président.

Nombre de Conseillers Communautaires :

En exercice :	58
Présents :	42
Pouvoirs :	5
Votants :	47

Date de la convocation : 9 décembre 2025

Date d'Affichage : 16 décembre 2025

Vote :

Pour :	47
Contre :	0
Abstentions :	0

Étaient présents : Patrick MANCEAU – *Président*
Michel BALLUAIS – Marie-Claire BOUCHER – Joseph ERARD – Louis FEUVRIER – Alain FORET – Marie-Laure NOËL – Cécile PARLOT – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – Jean-Claude RAULT – *Vice-présidents délégués*

Daniel BALLUAIS – Éric BESSON – Isabelle BIARD – Joseph BOIVENT – Serge BOUDET – Gilbert BOUFFORT – Roland BOUVET – Roger BUFFET – Maria CARRE – Denis CHOPIN – Hubert COUASNON – Noël DEMAZEL – Christophe DEROYER – Patricia DESANNAUX – Virginie D'ORSANNE – Franck ESNAULT – Christian GALLE – Monique GALODE – Vanessa GAUTIER – Hervé GUILLARD – Christophe HARDY – Karine HUART – Stéphane IDLAS – David LEBOUVIER – Alice LEBRET – Arnaud LECHEVALIER – Diana LEFEUVRE – Antoine MADEC – Jean-Pierre OGER – Monique POMMEREUL – Annick ROCHELLE – *Conseillers*

Jean-Christian BOURCIER a donné pouvoir à Christophe HARDY
Bernard DELAUNAY a donné pouvoir à Karine HUART
Michelle GARAVAGLIA a donné pouvoir à Cécile PARLOT
Marylène LE BERRIGAUD a donné pouvoir à Anne PERRIN
Patricia RAULT a donné pouvoir à Alice LEBRET

Laurence CHEREL est représentée par Gilbert BOUFFORT, son suppléant.

Étaient excusés :
Bernard DELAUNAY – *Vice-président délégué*
Jean-Christian BOURCIER – Laurence CHEREL – Isabelle COLLET – Christelle CORNEE – Anthony FRANDEBOEUF – Michelle GARAVAGLIA – Evelyne GAUTIER-LE-BAIL – Elsa LAFAYE – Marylène LE BERRIGAUD – Laurent LEGENDRE – Mathieu MILESI – Jean-Claude NOEL – André PHILIPOT – Olivier POSTE – Patricia RAULT – Pierre THOMAS – *Conseillers*

Secrétaire de séance : Maria CARRÉ est désignée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-200072452-20251215-CC_2025_236-DE

Fougères Agglomération **2025.236**

2025.236 - Mobilités - Stratégie de renouvellement de la flotte de véhicules roulants - DSP SURF

Dans le cadre de sa Délégation de Service Public Transport urbain, et du plan pluriannuel d'investissement adossé, Fougères Agglomération renouvelle sa flotte de véhicules roulants régulièrement.

Il a été choisi de renouveler les bus par des bus hybrides par l'intermédiaire de l'UGAP. Ces bus répondent à la qualification de véhicules à faibles émissions pour notre territoire au 1er janvier 2025.

Fougères Agglomération est informée que face aux changements de règlementation à venir, elle doit anticiper les achats prévus sur les années 2027 à 2029. En effet, les mises en application de la norme Euro 7 à partir du 1er juillet 2027 pour les bus et les cars puis de la loi sur la transition énergétique en 2030, vont orienter les stratégies de production des véhicules des constructeurs vers des véhicules à très faibles émissions.

Ces mesures ont pour effets de conséquence, de remplir les carnets de commande, et de conduire les constructeurs à arrêter la production de certains types de véhicules de petit gabarit, comme par exemple les midibus.

Il est donc proposé de confirmer les acquisitions des véhicules auprès de l'UGAP afin de se garantir au mieux les livraisons des véhicules, de respecter les engagements de la DSP et de limiter les risques associés à un parc vieillissant (coût de roulage, maintenance) :

- 3 bus diesel hybride type Citaro Mercedes en 2027
- 3 bus diesel hybride type Citaro Mercedes en 2028
- 1 bus diesel hybride type Citaro Mercedes en 2029

Pour les Midibus, essentiels à la desserte du centre ville de Fougères, une réflexion est à mener pour le renouvellement des 2 véhicules nécessaires en électrique d'ici 2030.

Vu l'avis de la commission Mobilité du 10 décembre 2025,
Vu l'avis du Bureau Communautaire en date du 01/12/2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **DE COMMANDER** les 3 bus diesel hybrides sur l'année 2027, pour un montant estimatif de 810 000 euros HT, et de prévoir ces montants en section investissement du budget annexe transport
- **De PRE-COMMANDER** les 4 bus diesel hybride pour les années 2028 et 2029 pour un montant estimatif de 1,08 millions d'euros HT, et de prévoir ces montants en section investissement du budget annexe transport
- **DE PREVOIR** une somme globale d'environ 3 000 euros HT en section de fonctionnement pour les 7 cartes grises associées.
- **D'AUTORISER** le Président ou la Vice-Présidente désignée à signer tout document afférent.

Fait et délibéré en séance le 15/12/2025
Pour expédition conforme,
Le Président,
Patrick MANCEAU